

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 12 AVRIL 2018

Convocation : 5 avril 2018

L'AN DEUX MIL DIX-HUIT, le 12 avril, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, N. Velin, Ph. Rouby, V. Schaal, D. Godard, Y. Leipert, V. Varin, F. Joubert, B. Lebreton, M. Barathon

Absents excusés : J-M. Raoult (pouvoir à Ph. Rouby), G. Guerbois (Pouvoir à V. Schaal), F. Colin-Manderscheid (pouvoir à J. Poussard)

Absent : E. Martin-Gbeassor

Secrétaire de séance : N. Velin

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2017

Après avoir pris connaissance des différents comptes de gestion pour l'exercice 2017, établis par le Trésorier de Dreux, le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2017 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part,

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET AFFECTATION DE RESULTATS

Le compte administratif 2017 est approuvé comme suit :

Dépenses de fonctionnement	413.989,60 €
Recettes de fonctionnement.....	508.034,77 €
<u>Résultat exercice 2017</u>	<u>94.045,17 €</u>
Dépenses d'investissement	90.174,89 €
Recettes d'investissement.....	112.468,60 €
<u>Résultat exercice 2017</u>	<u>22.293,71 €</u>

	Résultat de clôture 2016	Part affectée à l'investissement Exercice 2017	Résultat 2017	Résultat de clôture 2017
Investissement	-63 314.37 €		22 293.71 €	- 41 020.66 €
Fonctionnement	720 324.68 €	82 333.37 €	94 045.17 €	732 036.48 €

Restes à réaliser 2017 :

Dépenses : 51 098.86 €

Recettes : 14 258.00 €

Compte tenu de ces résultats, le Conseil Municipal décide d'affecter comme suit les résultats :

Section d'investissement :

au compte R1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) 77 861.52 €
au compte D001 (résultat d'investissement reporté) la somme de 41 020.66 €

Section de fonctionnement :
 au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)..... 654 174.96 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

TAXES	TAUX 2017	TAUX 2018	PRODUIT ATTENDU
Habitation	12.90 %	12.90 %	92 983 €
Foncier bâti	20.04 %	20.04 %	114 348 €
Foncier non bâti	27.30 %	27.30 %	22 195 €

BUDGET PRIMITIF

- Fonctionnement : 1 124 535.96 €
 - Investissement : 665 850.52 €

Le budget primitif est adopté à l'unanimité des présents.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

APADVOR	30
Ligue contre le cancer	30
Association française contre la myopathie	30
Association contre la sclérose en plaques- NAFSEP	30
Association des paralysés de France	30
Association vaincre la mucoviscidose	30
Association pour la vie des aplasiques et des leucémiques	35
Croix-Rouge française	30
Secours populaire	30
Banque alimentaire	30
UDAF	30
La Prévention Routière	30
Le Souvenir français	20
Centre de secours d'Anet	100
Pompiers de Bréval	100
Association des jeunes sapeurs-pompiers d'Anet	100
FNACA	60
Association des anciens combattants d'Anet	60
Bon'Eure de vivre	30
Association sportive intercommunale	500
Musée du Cinéma Jean Delannoy	200
Comité des Fêtes d'Anet	500

INDEMNITE DE FONCTION AU MAIRE ET AUX ADJOINTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et des adjoints à compter du 12 avril 2018 :

Population De 500 à 999 habitants	Taux maximal en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique Territoriale
Maire	31
Adjoints	8,25

STATUT D'ENERGIES EURE ET LOIR

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies Eure-et-Loir, et le changement de dénomination du syndicat au profit d'ENERGIE Eure-et-Loir.

DEVIS

Afin de remettre aux normes de sécurité l'éclairage de la salle des fêtes Daniel Bergin, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le devis proposé par la société Gérard Bled pour un montant total des travaux de 1426.00 HT

INFOS DIVERSES :

Mme Poussard informe le Conseil municipal d'une convention de mandat de gestion de la compétence des eaux pluviales confiée aux communes par l'Agglomération du Pays de Dreux. Une délibération sera prise par le Conseil Municipal pour autoriser ce transfert.

Elle rappelle le montant de la redevance spéciale pour l'année 2018, qui s'élève à 467.23 € et qui sera prélevé au dernier trimestre de l'année 2018.

M. Schaal souligne à cette occasion un problème de la qualité du tri des particuliers de notre agglomération engendrant une hausse du taux de rejet des ordures collectées par l'Agglomération atteignant les 23% de moyenne. Les services des déchets de l'Agglomération du Pays de Dreux effectuent actuellement des visites de contrôle de la bonne marche du tri dans les communes membres.

LECTURE DE COURRIERS

-L'Agglomération du Pays de Dreux souhaite mettre en place un Plan de Déplacements Urbains (PDU) visant à améliorer les conditions de trafic, de transport et de stationnement des habitants des communes membres. M. Schaal se porte volontaire pour être la personne référente de notre commune sur cette initiative.

-L'Agglomération du Pays de Dreux souhaite également établir une Trame Verte et Bleue visant à préserver les milieux aquatiques et terrestres du réchauffement climatique et renforcer la présence de l'eau et des espèces végétales sur le territoire de la communauté. Mme Velin accepte d'être référente du comité de suivi de l'élaboration de cette trame pour notre commune.

-Le Conseil Municipal décide de voter une motion pour soutenir l'Hôpital Victor Jousset de Dreux qui traverse actuellement une crise grave suite à un manque de moyens et d'investissements.

-L'association Free Motors Group effectuera dans le cadre de leur journée américaine le 3 juin prochain une ballade de motos et de voitures américaines un passage à Guainville entre 11h15 et 11h20.

-Le Conseil Régional du Centre Val-de-Loire alerte sur la fermeture envisagée de nombreuses lignes secondaires SNCF dont six sur le territoire régional, suite au rapport Spinetta.

-L'Association La Prévention routière souhaite instaurer un nouveau label « Ville Prudente » ou « Village prudent » pour les communes qui s'engagent à améliorer la sécurité sur leurs routes et dans leurs rues. Il ne sera pas donné suite.

-Le député de l'Eure-et-Loir Philippe Vigier a écrit au Président de la République pour l'interpeller sur les graves difficultés rencontrées par les communes rurales au quotidien.

-L'association Bon'Eure de Vivre remercie le Conseil Municipal de la subvention qu'il lui a été attribuée en 2017.

-Le groupe SNEF envisage l'implantation dans la zone artisanale du Bois de la Motte d'une antenne relais de communication pour le réseau Orange d'une hauteur de 38.30 m.

TOUR DE TABLE

Mme Poussard :

- Le budget et les taux de fiscalité de l'Agglomération du Pays de Dreux ont été votés le 9 avril ainsi que la taxe sur les ordures ménagères. La taxe d'habitation augmente d'un point. Une motion contre la suppression de certaines lignes secondaires SNCF a été votée lors de ce conseil communautaire.

- fait un point sur l'installation de la fibre optique dans notre commune. Les nouveaux poteaux ont été plantés et un élagage est en cours dans plusieurs hameaux. M. Leipert questionne sur la non utilisation des anciens poteaux pour installer les nouveaux câbles aériens. Mme Poussard explique que la charge de ces câbles serait trop lourde pour les poteaux existants. Elle indique avoir contacté la société gestionnaire des travaux sur les difficultés et dangers pointés lors de ces chantiers. Elle ajoute que la commercialisation de la fibre, gérée par la société SFR, est prévue pour le début de l'année 2019.

-évoque le mécontentement des riverains de la rue de l'Eglise et de Fumeçon qui n'ont pas vu leurs poubelles ramassées pendant trois semaines. Mme Poussard prévoit de recontacter la hiérarchie des services de collecte par téléphone et par courrier afin qu'une collecte urgente soit effectuée.

Mme Velin indique qu'une augmentation des tarifs de l'eau de 0.10 €/m³ sur la facture de juin des particuliers. Elle indique également l'augmentation des taxes du Conseil Départemental.

M. Leipert rappelle les points abordés lors de la dernière réunion du CISPDP et la présentation des Travaux d'Intérêt Général. Il ajoute que l'Agence Technique Départementale a voté son budget et les changements de ses statuts le 3 avril dernier.

Mme Barathon signale des trous qui se sont formés dans la forêt de la Bête suite aux dernières intempéries. Le Conseil Départemental sera averti.

Mme Joubert explique que le SMICA a voté son budget. Elle indique qu'un avenant de la convention de transports a également été signé à l'occasion, et que le marché de travaux pour la réfection de la verrière du Gymnase d'Anet a été approuvé pour un montant de 102 000 €. Les travaux débiteront pendant les vacances pour ne pas perturber les activités scolaires.

M. Rouby indique que la vente de la salle destinée à réaliser un complexe sportif à Saussay a été actée. Il ajoute que la participation aux frais d'activités du SMICA pour Guainville pour 2018 s'élève à 10 977 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05.